



**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA COORDINATION PEDAGOGIQUE ET
TECHNIQUE DU PROJET DE FORMATION EN AUDIT INTERNE, CONTROLE
INTERNE ET CERTIFICATION « CISA »**

**(Certified Information System Auditor, Auditeur Certifié des Systèmes d'Information)
AU PROFIT DES ENSEIGNANTS RELEVANT DE L'UNIVERSITE DE GAFSA**

Manifestation d'intérêt N°11-SC-PAQ-DGSU-MAGIE-UGAF

**Résultat 2.5 : Centres de Carrières et de Certification des Compétences (4Cs) organisés et dotés de mécanismes,
d'outils et de personnel performants, Acquisition des vouchers**

Coordination pédagogique et technique du projet de formation en Audit interne, contrôle interne et certification CISA (Certified Information System Auditor, Auditeur Certifié des Systèmes d'Information)

I/ CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION :

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a préparé un Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESSE/TN) et mobilisé une partie de son financement auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Accord de prêt n° 8590- TN).

Dans ce contexte, Le MESRS lance un Fonds d'Innovation dans le cadre de Programme d'Appui à la Qualité pour le Développement de la Gestion Stratégique des Universités (PAQ-DGSU) avec l'objectif de faciliter et d'accélérer la migration des universités publiques vers davantage d'autonomie institutionnelle, de redevabilité et de performance. Le Fonds PAQ-DGSU vise en particulier à appuyer chaque université bénéficiaire dans son propre projet de modernisation.

L'Université de Gafsa a bénéficié d'une allocation pour la mise en œuvre d'un projet PAQ DGSU intitulé **Modernisation par l'approche de l'Assurance qualité de la Gouvernance et le développement de l'Innovation et de l'Employabilité de l'UGAF (MAGIE-UGAF)**.

Dans le cadre de ce projet, l'Université de Gafsa invite, par la présente demande, les organismes et expert intéressés à manifester leur intérêt pour assurer la mission de **coordination pédagogique et technique du projet de formation en Audit interne, contrôle interne et certification CISA (Certified Information System Auditor, Auditeur Certifié des Systèmes d'Information)** au profit des enseignants relevant de l'Université de Gafsa.

Les organismes et experts intéressés doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées. Et peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de références par mail à l'adresse électronique : swalhia2008@hotmail.com

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir par voie postale, ou déposées directement au bureau d'ordre de l'Université de Gafsa, à l'adresse ci-dessous, et ce au plus tard le **15/10/2021**, avec la mention suivante :

**« Ne pas ouvrir, demande de manifestation d'intérêt N°11-SC-PAQ-DGSU-MAGIE-UGAF Coordination
pédagogique et technique du projet de formation en Audit interne, contrôle interne et certification CISA
(Certified Information System Auditor, Auditeur Certifié des Systèmes d'Information au profit des
enseignants relevant de l'Université de Gafsa) »**

Adresse : Université de Gafsa Route de Tozeur KM 4 Gafsa, Tunisie.



II/ BENEFICIAIRES DE L'ACTION :

Les bénéficiaires directs de cette mission sont les enseignants et étudiants relevant de l'UGAF.

En effet, un groupe d'enseignants (15) suivront une session de formation en contrôle interne, audit interne certifiante CISA.

Ensuite, les enseignants certifiés vont transmettre aux étudiants de l'UGAF, les connaissances acquises.

III/ MISSIONS ET OBJECTIFS :

L'objectif général de cette mission est un renforcement des connaissances et des capacités en matière d'audit interne et de contrôle interne au profit des 15 enseignants relevant de l'Université de Gafsa, qui assureront par la suite, et à moyen terme, le transfert de ces connaissances en faveur des étudiants relevant de l'Université de Gafsa.

Plus concrètement, cette formation CISA, va donner aux enseignants, qui seront préparés à une éventuelle certification des compétences, des outils qui leur permettront d'assurer une formation de qualité à leurs étudiants conformément aux référentiels internationaux.

L'obtention de la certification CISA constitue un atout incontestable, garant d'une qualité de l'enseignement. Elle est reconnue mondialement comme la norme de réussite pour ceux qui auditent, contrôlent, surveillent et évaluent les technologies de l'information et les systèmes d'entreprise d'une organisation.

(Les enseignants qui vont être certifiés en Contrôle Interne s'engageront à généraliser le transfert du savoir-faire acquis aux autres enseignants, aux étudiants, à travers l'animation des ateliers de formation du 4C et en l'incluant dans leurs cours pour fiabiliser le projet)

IV/ ACTIVITES A REALISER ET LIVRABLES :

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, le consultant aura à réaliser les tâches suivantes sous l'autorité de l'UGAF, et en collaboration avec le Centre 4C-UGAF :

- Organiser la mise en œuvre des activités de formation et certification programmées au profit des enseignants relevant de l'UGAF, comme suit :
 - Formation des enseignants en contrôle interne, audit interne ;
 - Certification CISA des enseignants,
- S'assurer de la qualité des formations programmées (programmes, supports, mise en œuvre) et présenter aux prestataires des formations, toute proposition de mesures correctives s'il y a lieu ;
- Evaluer l'atteinte des objectifs de la formation et le degré de satisfaction des bénéficiaires par le biais de questionnaires auprès des enseignants ;
- Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse au terme de chaque étape énumérée ci-dessus, transmis à l'UGAF et au Coordinateur du Projet PAQ-DGSU-MAGIE-UGAF de l'avancement et de la concrétisation de l'activité correspondante.

V/ ENGAGEMENT DU CLIENT ET DU CONSULTANT :

L'Université de Gafsa s'engage à fournir :

- La salle de formation équipée.
- L'équipement nécessaire pour la formation.
- La liste des candidats à former.

Le consultant s'engage à :

- La prise en charge des frais de restauration et d'hébergement des experts pendant la mission.
- Il est tenu de mobiliser par ses soins les moyens logistiques primordiaux de formation :
 - Pause-café riche chaque jour de formation (15 participants) ;
 - Documentations papier et sur support numérique.
- Fournir les livrables suivants :

- 1) Un plan détaillé du contenu des formations
- 2) Supports pédagogiques utilisés lors des formations en papier et sur support numérique
- 3) Un rapport final d'exécution du programme : certification préparée, dates des sessions organisées, nombre de jours, noms des enseignants présents

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par l'Université de Gafsa. Une fois validés, tous les rapports seront remis à l'Université de Gafsa en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF). L'envoi du rapport final de la mission à l'Université de Gafsa devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.



- Réaliser les actions conformément aux termes de références et en respectant les modalités fixée lors de la phase de négociation.
- Réaliser les activités dans une période d'un mois au maximum selon le planning prédéfini.

VI/ DUREE ET LIEU DES FORMATIONS :

La durée du Contrat sera précisée lors de l'Offre Technique en Nombre Hommes Jours à Proposer par les Consultants répartis sur une période fixée ultérieurement par l'Université de Gafsa. La date définitive de démarrage de la mission sera définitivement fixée par l'Université de Gafsa lors de la négociation du contrat. La charge de travail hebdomadaire du consultant fera l'objet de négociation et sera précisée dans le contrat. Le lieu du travail permanent du consultant est au siège de l'Université de Gafsa.

VII/ QUALIFICATIONS ET PROFIL DE L'EXPERT :

Peuvent participer à cette consultation, les consultants (organismes de formation et d'expertise) ayant :

- une expérience professionnelle pertinente dans le domaine du contrôle interne, de l'audit/assurance, de la sécurité, de la cybersécurité, de la gouvernance et des risques, ainsi que dans la conception et la mise en œuvre de projets de formation et de certification dans ces domaines
- une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur ;
- avoir participé à des actions et projets similaires ;

Le formateur doit être titulaire de la certification CISA, et doit être officiellement accrédité par un organisme **d'accréditation reconnu à l'échelle internationale**. Le formateur accrédité pourra faire appel à des spécialistes pour l'assister sur certains sujets.

VIII/ PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Le dossier de soumission devra comporter :

- ✓ Une offre technique comprenant :
 - Lettre de candidature
 - Références récentes et pertinentes en missions similaires
 - Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives
 - Curriculum Vitae des formateurs (annexe 1)
 - Le présent terme de référence signé et paraphé.
 - Un plan préliminaire de formation

- ✓ Une offre financière (annexe 2).

IX/ MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Le mode de sélection des consultants est celui du consultant individuel (personne physique) ou un organisme selon les directives de la Banque Mondiale.

Pour cette mission, un consultant sera choisi selon la méthode de sélection de consultants individuels organisme en accord avec les procédures définies dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale » (Mai 2004 - Version révisée en Juillet 2014).

Pour plus d'informations sur la méthode de sélection, consulter le site : www.banquemondiale.org rubrique « Projets » puis « Produits et services » puis « Passation des marchés » puis cliquer sur l'hyperlien : « Directives pour la sélection et l'emploi de consultants ».

Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidats selon le barème de notation suivant :

Toute candidature ayant un score nul dans l'un des quatre critères ci-dessus sera éliminée de la sélection, indépendamment de son score final.

Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidats selon le barème de notation suivant :

Critères	Notation
Carrière professionnelle pertinente pour la formation	50 points
Diplômes et certifications pertinents pour la formation	30 points
Expériences générales du bureau de formation	20 points
Total	100

Le score technique minimum requis pour être classé dans la liste restreinte est de 70 points (avec un minimum de 20 points sur la participation à des missions pertinentes). Toute candidature ayant un score nul dans l'un des quatre critères ci-dessus sera éliminée de la sélection, indépendamment de son score final

La clause de conflit d'intérêt ci-dessous s'appliquera dans ce cas au candidat ainsi qu'au bureau ou regroupement où il travaille.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations porteront essentiellement sur :

- L'approche méthodologique ;
- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement de la mission ;
- Le contenu des livrables ;
- L'offre financière y compris les obligations fiscales.

Le score technique minimum requis pour être classé dans la liste restreinte est de 75 points (avec un minimum de 20 points sur la participation à des missions pertinentes). Toute candidature ayant un score nul dans l'un des quatre critères ci-dessus sera éliminée de la sélection, indépendamment de son score final

La clause de conflit d'intérêt ci-dessous s'appliquera dans ce cas au candidat ainsi qu'au bureau ou regroupement où il travaille.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations porteront essentiellement sur :

- L'approche méthodologique ;
- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement de la mission ;
- Le contenu des livrables ;
- L'offre financière y compris les obligations fiscales.

X/ CONFLITS D'INTERET

Les bureaux d'études en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

XI/CONFIDENTIALITE

Le consultant retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

UNIVERSITE DE GAFSA

PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE GAFSA/n

LU ET ACCEPTE PAR

LE SOUMISSIONNAIRE

GAFSA LE



..... **LE**,.....